

Réf: Dossier N° : 47362

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DES TECHNOLOGIES MEDICALES » en abrégé «CITEM SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 6, CITE SYNACASS-CI
II, 21 BP 710 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE IVOIRIENNE DES TECHNOLOGIES MEDICALES » en abrégé «CITEM SARL ».

Objet: Production et commercialisation de dispositifs médicaux ; Production et commercialisation de liquides physiologiques pour perfusion ; Divers conditionnements médicamenteux et leurs commercialisations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 6, CITE SYNACASS-CI II, 21 BP 710 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur ARTHUR ARSENE BAUDELAIRE ZOUZOUA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07798 du 21/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7529 du 21/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

